



Double demande (CNI + passeport)

DEMANDES ET RETRAITS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS LES :

↳ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h à 17h30

↳ Mercredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h à 19h00

FOURNIR LES PIÈCES SUIVANTES (DOCUMENTS ORIGINAUX) :

Pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) www.ants.gouv.fr. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux. **ATTENTION** : vérifiez que vous avez bien le N° de pré-demande en votre possession.

Carte Nationale d'Identité

↳ du demandeur,

↳ des **deux parents** pour une personne mineure,

Ancien passeport pour les cas de renouvellement + 1 copie

Déclaration de perte ou de vol de la CNI ou du passeport (le cas échéant)

Copie intégrale de l'acte de naissance (moins de 3 mois)

↳ pour les mineurs

↳ si carte d'identité **et** passeport périmés depuis plus de 2 ans.

- pas nécessaire si le demandeur est né à Clermont-Ferrand, Riom, Issoire ou Chamalières (COMEDec)

1 photo d'identité récente (moins de 6 mois), en couleurs aux normes passeport et **non découpée**, de face, expression neutre, bouche fermée, visage dégagé (pas de lunettes, frange et cheveux ramassés, boucles d'oreilles discrètes...)

1 original de justificatif de domicile récent (moins de 6 mois) au nom du demandeur :

↳ Avis d'imposition ou de non-imposition,

↳ Quittance de loyer non manuscrite,

↳ Facture d'électricité, de gaz, ou d'eau
du lieu de consommation

↳ Facture de téléphone fixe ou portable

Si le demandeur est hébergé :

↳ carte d'identité de l'hébergeant,

↳ + attestation de l'hébergeant certifiant

que le demandeur réside chez lui depuis 3 mois

↳ + justificatif de domicile de l'hébergeant

Timbres fiscaux (disponibles en bureau de tabac ou Trésorerie) ou timbre dématérialisé : timbres.impots.gouv.fr

CNI :

↳ 25 € en cas de perte ou de vol de la CNI

↳ **gratuit** en cas de 1^{ère} demande
ou renouvellement de la CNI

Passeport :

↳ 86 € pour une personne majeure (passeport valable 10 ans)

↳ 42 € pour les mineurs à partir de 15 ans (passeport valable 5 ans)

↳ 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans (passeport valable 5 ans)

Jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et/ou du nom d'usage
+ justificatif de domicile des **deux** parents en cas de garde alternée.

POUR LES CAS PARTICULIERS, CONTACTER LA MAIRIE DES MARTRES-DE-VEYRE,
Place Alphonse Quinsat 63730, au 04.73.39.90.75

À RÉCEPTION DU SMS INDIQUANT L'ARRIVÉE DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉ,
IL EST **IMPÉRATIF** DE PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES RETIRER.

PRÉSENCE **OBLIGATOIRE** DU DEMANDEUR POUR PRISE D'EMPREINTES (même mineur)